



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 02.06.2023
Date de fin de visibilité prévue: 02.06.2024
Numéro de publication: UP04-0000005378

Entité de publication
Cofigen SA, Rue du Jeu-de-l'Arc 15, 1207 Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Le Chêne Vert SA

Organisation concernée:
Le Chêne Vert SA
CHE-102.524.591
Rue du Jeu-de-l'Arc 15
1207 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
27.06.2023, 17:30 heures, COFIGEN SA
Rue du Jeu de l'Arc 15
1207 GENEVE

Texte d'invitation/ordre du jour:
LE CHENE VERT S.A. (Genève-GE)

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire pour l'ex.2022 qui se tiendra le **mardi 27 juin 2023 à 17h30** dans les bureaux de COFIGEN SA au 2ème étage du 15 rue du Jeu-de-l'Arc, à Genève.

Ordre du jour:

- 1 Approbation du procès-verbal de l'AGO du 21 juin 2022
- 2.1 Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2022
- 2.2 Présentation des états financiers 2022
- 2.3 Présentation du rapport de l'organe de révision
- 2.4 Approbation des états financiers 2022
- 2.5 Décision sur l'emploi du résultat au bilan
- 3 Décharge à l'unique administrateur
- 4.1 Examen du contrat d'administrateur

4.2 Renouvellement du mandat d'administrateur

4.3 Renouvellement du mandat du réviseur

5 Reprise de la recherche d'un acheteur pour le lot de PPE 7 av. de Thônex

6 Examen pour la mission du CA de rechercher des nouveaux investissements immobiliers

7 Examen de déléguer à une ou plusieurs banques la gestion financière des actuelles liquidités sur une période minimum déterminée

8 Diverses propositions

Les demandes particulières des actionnaires doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions (Art. 11 al. 4 des statuts).

Le conseil d'administration